

Jeudi 4 juin 2026

La Caserne des Pompiers d'Issoire

Visite commentée des installations

Rendez-vous à 14h30 sur le site

À l'initiative de Michel Rabette, c'est avec un grand plaisir et une profonde reconnaissance que nous organisons la visite des installations de nos sapeurs-pompiers.

Cette rencontre est bien plus qu'une simple découverte de locaux ou de matériels. Elle est l'occasion de mettre en lumière un métier admirable, fondé sur le courage, le dévouement et le sens du service public. Chaque jour, et souvent dans l'urgence, les sapeurs-pompiers interviennent pour protéger les vies, préserver les biens et porter assistance à ceux qui en ont besoin, parfois au péril de leur vie.

Leur engagement ne connaît ni horaires ni conditions idéales. Il repose sur une préparation rigoureuse, un esprit d'équipe exemplaire et une volonté constante d'être au service de la population. Derrière chaque intervention, il y a des femmes et des hommes formés, déterminés et animés par des valeurs fortes : solidarité, altruisme et responsabilité.

L'ancienne caserne inaugurée en 1982 a bien vécu mais les impératifs professionnels l'avaient rendue obsolète.

Le SDIS 63 et le Conseil Départemental ont décidé de la transformer en réalisant des bâtiments fonctionnels adaptés aux nouvelles contraintes.

Les travaux ont commencé en 2023.

En tenant compte du regroupement du commandement de la Compagnie (28 centres) l'ensemble du bâtiment a été repensé en privilégiant des locaux fonctionnels et confortables.

Le rez-de-chaussée regroupe de nouveaux bureaux, un nouveau standard avec salle d'alerte ; une salle de réunion ; une salle de cours avec moyens audiovisuels ; une salle de sport ; une salle de repos avec télévision XXL ; un réfectoire avec cuisine équipée.

A l'étage se trouvent la chambre de l'officier de garde, les chambres des gardes hommes et les chambres du personnel féminin.

En rapport avec le nombre de participants nous ferons deux groupes pour une visite digne d'intérêt.



Visite gratuite

Extrait du règlement Intérieur

Inscriptions : Les inscriptions sont enregistrées au cours des permanences du samedi. La carte IATL est obligatoire. Il sera demandé un supplément 25 € à la 1^{ère} sortie d'un non adhérent. L'inscription sera définitive après le versement d'un acompte par personne inscrite. Le montant de cet acompte est indiqué sur la fiche d'annonce de la sortie.* En cas d'inscription faite après la date limite, le règlement de l'acompte plus les acomptes intermédiaires (s'il y a lieu) sera du à l'inscription. Les horaires et les indications concernant votre voyage sont indiqués sur les fiches d'information. En cas de modifications, l'association vous contactera par téléphone dans les meilleurs délais avant le départ.

Annulation : En cas d'annulation par l'adhérent, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous à titre de dédit :

- l'annulation n'entraîne pas des frais pour l'association : il sera demandé 1 € de frais administratifs.

- l'annulation entraîne des frais pour l'association : il sera demandé la totalité des frais réclamés par nos différents partenaires.

(*) si la sortie est payante (**) En cas de cession de place, s'il existe une liste d'attente, cette dernière est prioritaire

Correspondants Sortie : Michel Rabette 06 77 97 08 58 - Guy Pomarède 06.87.74.22.03.